

▶▶ Vos contacts de proximité

CCI AISNE

Christophe HAELTERMAN
03 23 06 02 37
c.haelterman@aisne.cci.fr

CCI AMIENS-PICARDIE

Odile GARNIER
03 22 82 22 53
covid19@amiens-picardie.cci.fr

CCI ARTOIS

Virginie BLED
03 21 23 84 93
booster-tpe@artois.cci.fr

CCI GRAND HAINAUT

Anne BRISY
covid19@grandhainaut.cci.fr

CCI GRAND LILLE

booster-tpe@grand-lille.cci.fr

CCI LITTORAL HAUTS-DE-FRANCE

Marie-Christine BOURGHELLE
03 21 46 00 00
mc.bourghelle@littoralhautsdefrance.cci.fr

CCI OISE

booster@cci-oise.fr



Relancez votre activité avec Booster TPE !

Facebook
[@CCIHautsdeFrance](#)

Twitter
[@CCI_hdf](#)

LinkedIn
CCI Hauts-de-France

hautsdefrance.cci.fr

Conception : CCI de région Hauts-de-France - Photo : © Manfred Schaeffler | AdobeStock - 07/05/2020





Pour vous aider à rebondir, le programme Booster TPE vous permet de bénéficier de solutions pratiques et rapides à mettre en place, adaptées à votre situation.



Entreprise > 3 ans
et de 20 salariés maximum
(sauf Booster Transmission :
< 10 salariés)



2,5 jours de conseil
personnalisé dans votre
entreprise par un expert CCI

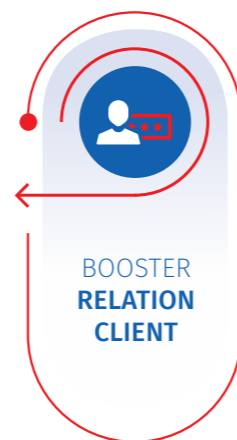


100 % pris en charge*
un accompagnement d'une
valeur de 1 000 € HT
pris en charge par la Région
Hauts-de-France et le Feder

Rassurez vos clients et améliorer leur **satisfaction** afin de les fidéliser

Vos clients sont, comme vous, impactés par la crise sanitaire, les inquiétudes et le stress qu'elle génère...

>> Pour les rassurer, regardons ensemble comment sécuriser votre point de vente en veillant au respect des consignes sanitaires. Voyons aussi comment améliorer l'expérience d'achat que vous leur proposez, en capitalisant sur vos atouts et en agissant sur vos points faibles. Sans oublier de le faire savoir !

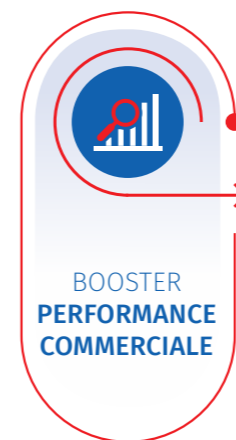


BOOSTER
RELATION
CLIENT

Relancez votre activité et dopez votre **performance commerciale**

Vous devez reconquérir vos clients, trouver de nouveaux débouchés, mettre en place une stratégie commerciale offensive...

>> Faisons le point sur vos pratiques commerciales, votre marché, votre fichier client, ... et mettons en place un plan d'actions !

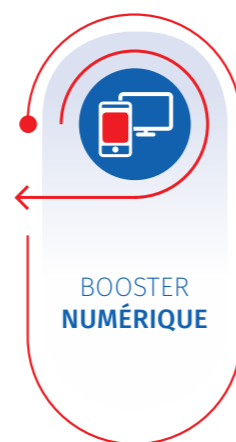


BOOSTER
PERFORMANCE
COMMERCIALE

Développez votre chiffre d'affaires grâce au **numérique**

Vous souhaitez développer vos ventes et votre visibilité en ligne (site web, réseaux sociaux). Vous voulez proposer de nouveaux services : « click and collect », paiement en ligne...

>> Faisons le point sur vos usages, vos points forts et vos points faibles, puis passons à l'action pour développer votre chiffre d'affaires en utilisant les leviers numériques les plus adaptés à votre situation.



BOOSTER
NUMÉRIQUE

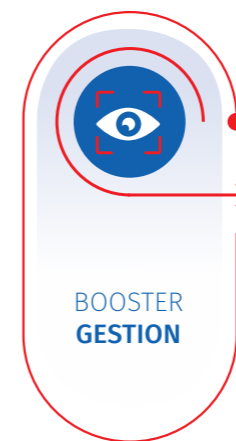
En fonction de votre besoin prioritaire, choisissez **1 Booster parmi les 6**

L'expert CCI qui vous accompagnera s'adaptera à votre situation particulière et à vos autres priorités

Optimisez le **pilotage financier** de votre activité

Vous manquez de visibilité sur votre situation financière, vous avez besoin d'une prise de recul et du regard d'un spécialiste en gestion-finance...

>> Passons en revue votre plan de trésorerie, vos besoins de financement... et améliorons vos outils de pilotage financier !

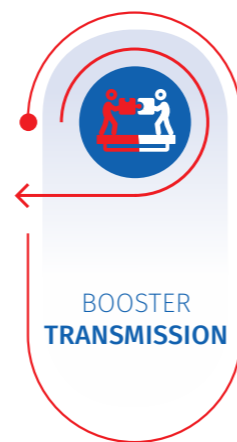


BOOSTER
GESTION

Préparer la **cession** de votre entreprise

Que cela soit en rapport avec la crise sanitaire, ou pas, vous souhaitez connaître la valeur financière de votre entreprise...

>> Profitez d'un regard neutre et objectif et bénéficiez d'un diagnostic-évaluation, essentiel à votre démarche de cession. Profitez aussi de nos réseaux pour être mis en relation avec des repreneurs potentiels.



BOOSTER
TRANSMISSION

Adaptez la gestion de vos **ressources humaines** à la situation

La crise sanitaire a impacté votre organisation RH, elle vous impose de répondre à certaines obligations vis-à-vis de vos salariés, elle vous amène (peut-être) à envisager de nouvelles activités...

>> Commençons par actualiser votre Document Unique (DUERP), puis regardons comment adapter vos RH à votre situation, et trouver de nouvelles compétences si vous avez des projets de développement.



BOOSTER
RESSOURCES
HUMAINES



*Prise en charge exceptionnelle pour vous accompagner dans la reprise valable pour toute demande effectuée avant le 31/12/2020